



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Mars 2021

Le 22 Mars 2021 le Conseil Municipal de la Commune de *SERVES* sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christèle DEFRANCE, Maire,

Présents : MM. BOUTRY, FLORES, GIRARDET, MONTAGNE, PERDRIX, VUIL-
LERMET, MMES DEFRANCE, GIACOMINO, JEANPERT, JULLIEN-PALETIER,
MAILLOT, MERCIER, PUYOU

Absents excusés : Messieurs Guillaume FOUREL et Hubert TAVENARD

Pouvoir : Mr Hubert TAVENARD donne pouvoir à Mr Guillaume FOUREL

Secrétaire de Séance : Mr Geoffrey-Aymeric BOUTRY est élu secrétaire de séance.

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 22 février 2021 adopté à l'unanimité, Madame le Maire ouvre la séance à 20h00.

La délibération relative à l'enquête publique du CR5 est ajournée car nous n'avons pas reçu le compte rendu du commissaire enquêteur.

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

2021-06 : Vote du Compte Administratif 2020

Approbation à la majorité des Conseillers Municipaux présents (Madame le Maire s'est retirée et ne prend pas part au vote) du compte administratif 2020 pour le budget principal.

• **Budget Principal**

	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section investissement</i>
- Recettes 2020 :	709 287.48€	194 234.07€
- Dépenses 2019 :	500 600.79€	143 356.64€

Résultat définitif : 259 564.12€

2021-07 : Vote du Compte de Gestion 2020

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents du compte de gestion 2020 pour le budget principal établi par Mr Didier MARCHAND

2021-08 : Affectation du résultat

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents pour l'affectation du résultat relatif au budget principal :

- Affectation Budget principal : 0€

2021-09 : Ouverture de crédit avant le vote du budget 2021

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ouvrir des crédits relatifs au programme « Bâtiment multigénérationnel » avant le vote du budget 2021 afin de régler les premières factures afférentes à ce projet.

Pour cela je vous propose une ouverture de crédits pour un montant de 1 500.00€.

Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux présents

2021-10 : SDED – Renforcement du réseau au Puy de Serves

Le SDED doit effectuer des travaux d'électrification comme indiqués ci-dessous.

Opération : Electrification	
Renforcement du réseau BT à partir du poste PUY DE SERVES par mutation de 50 à 100 kva	
Dépense prévisionnelle HT	4 093.45€
Dont frais de gestion : 194.93€	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le SDED	
4 093.45€	
Participation Communale	Néant

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

2020-11 : Vote des subventions 2021

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les propositions de la commission des Finances réunie le 1^{er} mars 2021 à savoir :

- Association culturelle : 300€
- ACCA : 100€
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 230€
- Croix Rouge Française : 76€

Mairie de SERVES SUR RHONE – 93 Rue Impériale 26600 SERVES SUR RHONE

➤ La Boule Servoise	: 300€
➤ Servois sans Soucis	: 300€
➤ FCLS	: 380€
➤ Ligue contre le cancer	: 76€
➤ Les Resto du cœur	: 100€
➤ Les Amis du Vieux Serves	: 100€
➤ Subvention exceptionnelle	: 1 000€
➤ CCAS	: 1 500€
➤ Sou des Ecoles	
▪ Subvention annuelle	: 900€
▪ Intervenant Ecole	: 1 000€

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents pour l'attribution des subventions.

Arrivée de Monsieur Guillaume FOUREL

2021-12 : Choix de l'entreprise pour l'élagage et l'abattage des arbres

Madame Le Maire rappelle que la Commune procède à l'élagage des arbres tous les 3 ans. Pour cela je vous soumetts trois propositions reçus en mairie comprenant l'élagage et l'abattage de plusieurs peupliers :

- Les Jardins Rhodaniens pour un montant de 5 180€ HT.
- Filao Scop pour un montant de 5 493€ HT
- Sarl Beton- Veyrier pour un montant de 6 330€ HT.

Je vous propose donc de retenir l'ets Les Jardins Rhodaniens , après l'examen des différentes offres des entreprises.

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

2021-13 : Validation de l'enquête publique du CR5 - Ajourné

- **Devis en cours**

- Vérification électrique des bâtiments communaux et alarme incendie (2021-2026)
- Changement de 7 extincteurs à prévoir

- **Travaux**

- 02/03/2021 : changement d'un poteau sur deux prévus au Puy de Serves, et enlèvement du poteau en béton sur le bord de la RN7.
Petit rappel des futurs travaux que doit entreprendre Enedis sur notre commune : Un fil qui pend chez Mr Olagnon – le 2^{ème} poteau bois cassé sur le Puy de Serves – et un poteau béton cassé en pointe qui est situé sur la commune d'Erôme mais qui alimente tout le plateau du Puy de Serves.

- 02/03/2021 : réalisation du tourne à gauche sur la Nationale 7 par l'entreprise TP Réalisations pour le lotissement « Les Vergers »
Voir avec le lotisseur et la DIR pour la mise en place de panneau signalétique afin de sécuriser la zone.
- 25/03/2021 : coupure d'électricité au quartier du Puy de Serves prévue entre 8h00 et 15h00.

- **Compte rendu commissions**

- Commission des Finances 01/03/2021 : propositions des montants relatifs aux subventions aux associations, étude du compte administratif 2021.
- Commission fleurissement 08/03/2021 : Une réunion a eu lieu vendredi. Tour du village, sur les endroits stratégiques à fleurir, et retour en mairie pour imaginer le fleurissement de la barque (don des conjoints Favier) que l'on va installer à l'entrée nord du village, et des différentes jardinières que l'on va redresser. Une prochaine réunion début avril se fera en concertation avec les habitants qui veulent bien se joindre à la commission fleurissement. Un appel à candidature sera lancé prochainement.

Questions diverses

- Fermeture d'une classe à l'école d'Erôme à la rentrée prochaine (2021-2022)
- Des cas covid sont recensés dans l'école d'Erôme, et en attente de résultats à Gervans. Nous avons donc une personne cas contact, dans notre personnel. Les Atsems vont pallier au remplacement pour la garderie, et concernant la cantine, cette semaine nous avons notre stagiaire. Nous sommes donc à la recherche d'une personne pouvant pallier au remplacement pour une durée d'environ 2 semaines.
- Suite à la visite de l'ACFI (Agent Chargé de la Mission d'Inspection) le 04 mars 2021, il est envisagé avec le CDG26 une étude d'aménagement d'un poste.
- ARCHE AGGLO demande de nommer un référent communication dans chaque commune. Pour Serves : Julien MONTAGNE
- Réunions avec la CNR les 15 et 16 mars : Proposition d'un nouveau contrat nommé CSA (Convention Superposition d'Affectation) du domaine public, concernant le terrain situé au stade à la place du COT (Compte d'Opération Temporaire) où l'on a une redevance. Le CSA est un contrat à vie sans redevance quelconque. Les travaux relatifs à la confluence ruisseaux des Barres et Marais au contre canal du Rhône débiteront le 10/01/2022.
- Le nettoyage de printemps du 20/03/2021 a connu un grand succès et une très bonne ambiance. Nous avons récolté environ 2 m3 de déchets. Mr Docher avait organisé les secteurs à cibler. Café/croissants et casse-croute ont été très appréciés et tout cela dans le respect des gestes barrières. Un grand merci aux enseignants qui ont organisé avec les enfants le nettoyage de printemps le vendredi 19/03/21 au matin aux abords de l'école et du stade. Equipement fourni par la Mairie.
- Liste électorale : N'hésitez pas à vérifier si vous êtes toujours inscrits sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

- Demande de soutien pour la gestion des populations de chats errants à 30 Millions d'Amis : proposition de convention.
- Distribution des colis aux Servois(es) de + de 75 ans. Dans l'attente de pouvoir enfin tous se retrouver.
- Nouveaux habitants de Serves : Une fiche technique de renseignements est mise en place et sera distribué aux nouveaux habitants. Merci de vous présenter en Mairie munis de votre livret de famille et/ou pièces d'identité) afin que le service administratif vous informe des diverses procédures (cartes de déchetterie, inscription sur les listes électorales, etc...).
- Inscription sur les listes électorales : suite à la révision de la liste électorale il ressort que de nombreuses personnes ne sont pas inscrites. Vous pouvez vous inscrire en ligne avec téléservice ou en mairie aux heures d'ouvertures habituelles en vous munissant d'un justificatif d'identité et de domicile.
- Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 2005 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
 - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
 - L'inscription aux examens et concours.
 - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20

DATE A RETENIR :

- 30/03/2021 à 18h30 : Rencontre avec ARCHE AGGLO (salle les Berges du Rhône à Gervans) pour la présentation du projet de territoire.
- 31/03/2021 à 19h : Commission des finances
- 01/04/2021 à 20h00 : Commission fleurissement
- Prochaine réunion du CM le 06/04/2021 à 19h00

Le Maire



Christèle DEFRANCE